

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2009**

Délibération
n° 2009.12.237

**Contrat régional de
développement
durable (CRDD)
2007/2013 :
programmation
partielle 2009/2010**

LE DIX DECEMBRE DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 décembre 2009**

Secrétaire de séance : Maurice FOUGERE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Eric DANCHE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Yves BRION à Françoise COUTANT, Simon DEFORGE à Joël LACHAUD, Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

André BONICHON par Eric DANCHE, Gérard DESAPHY par Véronique MAUSSET, Rachid RAHMANI par Djillali MERIOUA

Excusé(s) :

Nicolas BALEYNAUD, Nadine GUILLET

DIRECTION GENERALE

Rapporteur : Monsieur le Président

**CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE (CRDD) 2007/2013 :
PROGRAMMATION PARTIELLE 2009/2010**

Le comité local d'examen des projets, réuni le 8 octobre 2009, a examiné les projets susceptibles d'être soumis à la commission permanente du conseil régional dans le cadre du contrat régional de développement durable 2007-2013.

Le comité a proposé la programmation des projets suivants pour 2009 et 2010 :

1. Projets proposés au titre du volet 2 : « Projets programmes structurants » ORU

Département de la Charente : Construction d'une Maison Départementale des Solidarités – Antenne Grande Garenne – Angoulême

Coût global du projet : 1 442 300 €

Subvention régionale sollicitée : 742 110 €

Mairie Angoulême : Etude de programmation et maîtrise d'œuvre Pôle Petite Enfance

Coût global du projet : 314 698 €

Subvention régionale sollicitée : 157 349 €

20 logements PLUS CD Ilot 1 (convention Champ de Manœuvre) – LOGELIA

Coût global du projet : 2 614 540 €

Subvention régionale sollicitée : 551 668 €

OPH Angoumois : Réhabilitation des 36 logements de la cité Espoir à Angoulême

Coût global du projet : 928 000 €

Subvention régionale sollicitée : 103 119 €

2 . Projets proposés au titre du volet 3 : « Projets vie quotidienne » - Autres projets

Conformément aux propositions du bureau communautaire, le comité local d'examen des projets du 8 octobre 2009 a étudié les demandes des associations concernant l'année 2010.

Projet Théâtres en fête

Coût global du projet : 50 640 €

Subvention régionale sollicitée : 9 000 € pour l'année 2010

Les Ateliers de la création – Centre Information jeunesse

Coût global du projet : 52 000 € pour l'année 2010

Subvention régionale sollicitée : 41 600 € pour l'année 2010

Animation des structures d'insertion par l'activité économique – ALESIE

Coût global du projet : 59 700 € pour l'année 2010

Subvention régionale sollicitée : 28 000 € pour l'année 2010

Animation territoriale – Mission Locale

Coût global du projet : 44 240 € pour l'année 2010

Subvention régionale sollicitée : 20 000 € pour l'année 2010

Service emploi – Mission Locale

Coût global du projet : 77 006 €

Subvention régionale sollicitée : 20 000 € pour l'année 2010

Vu la délibération du conseil communautaire n°66 du 23 mars 2007 approuvant le projet de contrat régional de développement durable 2007-2013 du Grand Angoulême,

Vu la délibération du conseil régional du 21 mai 2007 adoptant le contrat régional de développement durable 2007-2013 du Grand Angoulême,

Vu l'avis favorable du comité local d'examen des projets du 8 octobre 2009,
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 3 décembre 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER le projet de programmation partielle 2009-2010 du contrat régional de développement durable 2007-2013 ainsi que le montant des subventions régionales sollicitées.

D'AUTORISER Monsieur le Président à transmettre à la commission permanente du conseil régional Poitou-Charentes, le projet de programmation partielle 2009-2010 du contrat régional de développement durable 2007-2013 du Grand Angoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 15 décembre 2009	<u>Affiché le :</u> 16 décembre 2009